



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉOLUTION VISANT À MODIFIER UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE PRÉALABLEMENT APPROUVÉ - RÉOLUTION PORTANT LE NUMÉRO 201013-18 - MON ESPACE ATELIER AU 3305-3321, AVENUE DE LA GARE SUR LES LOTS 6 328 666 ET 6 328 667

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que :

1. Lors de sa séance du 7 octobre 2024, le conseil a adopté la résolution suivante :

RÉSOLUTION VISANT À MODIFIER UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE PRÉALABLEMENT APPROUVÉ - RÉOLUTION PORTANT LE NUMÉRO 201013-18 - MON ESPACE ATELIER AU 3305-3321, AVENUE DE LA GARE SUR LES LOTS 6 328 666 ET 6 328 667

2. Cette résolution a fait l'objet d'un certificat de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire, émis par la Municipalité régionale de comté Les Moulins le 17 octobre 2024 et entre en vigueur ce même jour.
3. Cette résolution peut être consultée au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, 3034, chemin Sainte-Marie, à Mascouche, durant les heures de bureau et sur le site web de la Ville au <https://mascouche.ca/mairie/avis-publics/>.

Donné à Mascouche, le 23 octobre 2024.

L'assistant-greffier,

Original signé par

Me Charles Turcot
greffe@mascouche.ca